



Blanche Bès Serre-Ponçon

Procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche Mardi 12 juillet 2016

L'an deux mille seize et le mardi douze juillet à dix-huit heures quarante-cinq, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration dans le hall du gymnase de la maison des jeunes à Seyne-les-Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Dominique Colombani en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont : Jacques Blondelle, Gérard Curto, Jean-Noël Tron, Mireille Savornin, Michel Jame, Philippe Chauvin et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont : Corinne Labelle, Christophe Cuhe, Xavier Héritier, André Collomb, François Bouyala, soit un total de 12 administrateurs présents ou représentés. Sont présentes mais non membres du CA: Dominique Colombani et Nancy Dumas, salariées à l'USB. Sont excusés : Sophie Richaud (trésorière de l'USB Générale et Présidente de l'activité gymnastique volontaire) , Patrick Laurent (président de l'activité VTT), Kévin Rougon (président de l'activité Foot) . Sont absents et non excusés : Bernard Pastre (Président de l'activité Pétanque et jeu Provençal), Stéphanie Avide (Présidente de l'activité Marsouin) Jean-Claude Mathieu (Président de l'activité tennis) , Jean-Louis Martinez (Vice-président de l'USB générale) , Jean-Paul Pilli (Président de l'activité full contact) , Gérard Michel (Président de l'activité hockey) , Joffrey Debonnaire (démissionnaire) .

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare que le Conseil d'Administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Point sur les manifestations
- Point sur BasiCompta
- T-shirts et gourdes USB
- Forum des associations rentrée 2016
- Remise des prix automne 2016
- Site Internet
- Rappel des conditions d'utilisation des photos prises dans le cadre des activités de l'USB
- Questions diverses

Le président remercie la présence des membres puis ouvre la séance.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

Vote : **Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.**



Blanche Bès Serre-Ponçon

Première résolution : Point sur les manifestations

L'EFFORT VAUBAN : la course s'est déroulée le 19 Juin 2016. Le parcours du 24 Kms a été particulièrement apprécié. Le nombre des participants a été en hausse par rapport aux années précédentes 92 inscrits et 87 partants. Bonne formule.

LA RAN'DORMILLOUSE : n'a pas connu un grand succès cette année. La publicité a été faite trop tardivement, il n'y a pas eu d'animations. Mauvaise collaboration avec l'Office du Tourisme, pour la prochaine édition des efforts seront à faire au niveau de la communication. L'année 2017 célébrera le 15^{ème} anniversaire de cette manifestation, il faudra voir pour innover.

Un accident a eu lieu ce jour-là, une randonneuse a chuté, intervention de l'hélicoptère. La direction de la Jeunesse et des Sports a envoyé une déclaration d'accident suite à un article paru dans « La Provence ». Un mail a été envoyé à Annie Jaubert afin de se renseigner car la randonnée est libre, il ne s'agit pas d'une épreuve, donc à voir dans quelles mesures l'USB aurait cette déclaration à remplir.

TRIAL de LA BLANCHE: Belle épreuve, nette augmentation du nombre de pilotes (73 contre 60 l'an passé)

CHALLENGE PITOU : un peu moins d'équipes que la précédente édition mais une belle compétition dans une bonne ambiance.

Deuxième résolution : Point sur le logiciel BasiCompta

Depuis la mise en place de Basicompta plusieurs sections dont les plus importantes s'y sont lancées. Selon les avis recueillis, la pratique de ce logiciel par sa simplicité et sa facilité d'utilisation, semble présenter plus d'avantages que d'inconvénients.

Il serait bon que chaque section commence dès à présent sa prise en main sur le logiciel afin de s'y habituer, le développer et faire état d'éventuels problèmes et questions qui pourraient se poser.

Philippe Chauvin, Michel Jame et Sophie Richaud seront à votre disposition pour aider et conseiller; et Claire Sala a confirmé sa disposition pour nous assister également.

Il faudra aussi prévoir une réunion entre trésoriers afin d'affiner certains points notamment au niveau des libellés.

Troisième résolution : T-Shirts et gourdes

Concernant la réalisation d'un T-shirt commun, plusieurs devis ont été réalisés. Pour de la bonne qualité et une belle impression, le prix serait d'environ 6,28€/ pièce TTC.

Les sections vont être recontactées afin de finaliser ce projet.

Les gourdes sont en attente de validation, le CA prévoit de les intégrer aux manifestations de l'USB générale, elles pourront également servir de lots lors de la cérémonie de remise des prix. Le tarif est de 1,95€/pièce.

Quatrième résolution : Forum des associations

Le forum aura lieu cette année à Auzet le samedi 3 septembre.

Chaque club peut préparer une animation ou un support afin de promouvoir son activité.

Cinquième résolution : remise des prix de l'USB

La remise des prix aura donc lieu le samedi 5 novembre 2016 après l'assemblée générale.

Petit rappel : penser à nous communiquer le nombre d'enfants et de personnes à récompenser dans chaque section.

Sixième résolution : Site internet



Blanche Bès Serre-Ponçon

Le site internet de l'USB est opérationnel .Chaque section peut s'y connecter avec les codes d'accès qui lui ont été fournies et mettre des photos, articles ou infos afin de faire vivre le site. Pour les albums, un module diaporama va être prochainement mis en place.

Septième résolution : Rappel des conditions d'utilisation des photos prises dans le cadre des activités de l'USB

Dans le cadre des photos et vidéos prises par Jean-Baptiste Guieu afin de réaliser un film pour l'USB (ce montage n'étant pas destiné à des fins commerciales mais uniquement dans le but de faire connaître et promouvoir l'association), les personnes ne désirant pas apparaître sur celles –ci doivent le signaler.

Dans la mesure où l'on participe à une organisation publique c'est aux personnes qui ne souhaitent pas que leur image soit diffusée, de se manifester.

Il existe un formulaire (voir pièce ci-jointe) que les sections peuvent donner à leurs adhérents.

Huitième résolution : questions diverses

Affaire Sericoncept: Pour défendre ce dossier l'USB a engagé un avocat Maître Vidussi. La partie adverse a commis des erreurs (courriers inexistant, lettres recommandées non réclamées) .L'affaire passera devant le Tribunal le 6 septembre 2016.

Subventions : Le département impose une date butoir pour le dépôt de demandes de subventions au titre des manifestations sportives .Les dossiers devront désormais être déposés avant le 31 décembre d'une année N pour des épreuves se déroulant au cours de l'année N+1 (exemple : pour une manifestation organisée au mois d'octobre 2017, le dossier devra être déposé avant le 31 décembre 2016) .Toutes les infos et documents devront donc parvenir au bureau de l'USB au 10 décembre au plus tard.

Pour la région, l'association s'engage à signer une charte du respect des valeurs de la République (voir document ci-joint)

Un petit rappel : Il faut atteindre le montant des dépenses prévues, pour cela ne pas hésiter à acheter du matériel (en rapport avec la manifestation) afin d'éviter le remboursement des subventions.

Réunion du conseil d'administration : Les personnes convoquées au C.A et ne pouvant y assister, doivent notifier leur absence et remplir « le bon pour pouvoir » joint à la convocation.

Assemblée Générale des sections : Les convocations et invitations aux assemblées doivent être envoyées 15 jours avant la date. Ne pas oublier d'y joindre un « Bon pour pouvoir » et de transmettre l'info au bureau de l'USB .

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mardi 12 juillet 2016, signé par le Président et la Secrétaire.

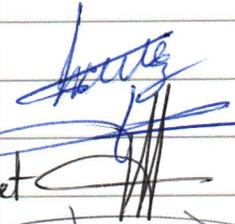
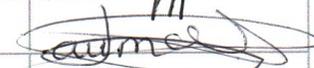
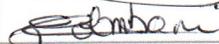
Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire de séance, Dominique COLOMBANI

Union Sportive de la Blanche

Feuille de présence

Conseil d'administration du Mardi 12 juillet 2016

	Nom	Prénom	Section	Signature
1	TRON	JEAN NOEL	Ski ALpin	TRON
2	CURTO	Gérard	Rando	
3	Bronckeur	Jak	Rando	
4	SAVORNIN	Stéphanie	Ski de Fond	
5			Thalweg	
6			Rugby	
7	Colomb B	Audrey	ex aese	
8	CHAUVIN Ph.	Philippe	USB générale	
9	JANE	Nicolas	USB Général	
10	MATHIEU	Gilbert	USB général + basket	
11	DAUMAS	Nancy	USB "	
12	COLOMBANI	Dominique	USB générale + moto	
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				

Nombre de membres présents:
 Nombre de présidents:

Fait à, le

Nom et qualité du signataire